

<http://ugtg.org/spip.php?article1581>



Déclaration à propos des poursuites visant deux dirigeants de la CGTG Pôle Emploi, Pascal BEAUJOUR & Marie Agnès CASTROT



Date de mise en ligne mercredi 26 septembre 2011

Date de parution 15 octobre 2011

- Actualité -

Copyright © UGTG.org - Tous droits réservés

La section UGTG Pôle Emploi a pris connaissance de l'appel à la solidarité lancé par les camarades de la CGTG Pôle Emploi, en raison des plaintes visant deux de ses dirigeants, Pascal BEAUJOUR et la secrétaire de section, Marie Agnès CASTROT.

Les dirigeants de la section syndicale UGTG Pôle Emploi ont aussi interpellé et interrogé les différents protagonistes de la campagne orchestrée à l'encontre des militants syndicaux engagés sans relâche dans la défense des agents et usagers du service public ; en l'occurrence, la directrice territoriale déléguée par intérim de la zone Grande-Terre, Mme LAKE Liliane, le directeur régional M. Michel SWIETON, et son adjoint, M. DORSAN Eric. Mme Maguy NICE, DRH, étant en maladie...

Les militants de la section syndicale UGTG Pôle Emploi ont aussi longuement échangé avec les collègues et les camarades travaillant au sein des agences Pôle Emploi de Baie-Mahault et de Saint-François.

Aussi, après en avoir largement débattu à l'issue de la rencontre ayant opposé hier lundi 26 septembre 2011 les élus, représentants et délégués UGTG à la direction régionale (DORSAN Eric le matin, Michel SWIETON tout l'après-midi) au sujet des projets funestes de la direction (EID - ODIGO) et de la situation calamiteuse du réseau et des structures, **c'est donc en toute connaissance que L'UGTG exprime avec la plus grande force sa totale solidarité avec les camarades CASTROT et BEAUJOUR, et exhorte les agents à exprimer une pleine et entière solidarité à leurs deux collègues.**

L'UGTG dénonce la répression - fruit d'une cabale et d'un traquenard - dont sont victimes ces deux dirigeants : en s'appuyant derrière une plainte de Mme Guyslaine BEAUZIERES déposée à la gendarmerie de Baie-Mahault remontée et transmise à la direction régionale, d'une part, et un récit hallucinant fait par Mme LAKE Liliane, d'autre part, la direction de Pôle Emploi entend bien faire taire une organisation syndicale luttant sans ménagement aux côtés des agents, des chômeurs et des précaires.

S'agissant de Baie-Mahault, L'UGTG épouse sans réserve l'idée exprimée dans un tract par les camarades de la CGTG, suivant laquelle *« une prise de bec au travail se règle entre quatre yeux en s'expliquant directement entre hommes ou femmes, sans avoir recours à des faux semblants ou des faux fuyants. »*

L'UGTG relaye auprès de l'ensemble des agents de Pôle Emploi ses interrogations formulées à la direction, restées sans réponse ; celle-ci se retranchant - là - derrière l'enquête pénale en cours : dans quelles conditions des agents ont été sollicités pour servir de « témoin » ; dans quelles conditions, dans quel cadre un agent a-t-il été amené à conduire à bord de son véhicule personnel, aux heures de travail, la plaignante à la gendarmerie de Baie-Mahault ? Est-il vrai que l'agent ayant servi aux heures de travail de chauffeur, ignorait l'objet de la démarche, à savoir le dépôt d'une plainte ?

L'UGTG dénonce le harcèlement dont est victime un « témoin » de la scène, la collègue et camarade ANDREZE-LOUISON ; qui, à ce jour, a reçu pas moins de trois (3) courriers - dont deux recommandés - de la direction régionale. Nous informons en passant qu'elle a aussi reçu la visite de gendarmes, sur son lieu de travail, à l'agence.

L'UGTG exhorte la collègue Guyslaine BEAUZIERES à bien prendre toute la mesure des conséquences de sa décision de porter plainte contre une collègue et camarade oeuvrant sans relâche depuis 19 ans au service de tous. Elle l'exhorte aussi à se faire à l'idée que la direction entend l'instrumentaliser, peut-être avec son accord, pour décapiter une organisation syndicale en sanctionnant doublement (pénalement - professionnellement) sa principale dirigeante. Elle l'exhorte enfin à envisager d'autres voies et moyens pour régler le(s) problème(s) et

difficultés qu'elle rencontre(ait) ou les difficultés qu'elle éprouve(raït) dans sa relation avec l'agent.

S'agissant de l'affaire de Saint-François, L'UGTG porte à la connaissance des agents les faits précis suivants :

Dans l'après-midi du jeudi 15 septembre 2011, nous avons tenu au PEP une réunion d'information. Le lendemain, vendredi 16 septembre 2011, une réunion préparatoire du CHSCT se tenait sur L'EID à LOMBA. A cette occasion, nous avons interpellé le président du CHSCT - DORSAN Eric - sur l'absence des membres de la direction régionale (DTD - DR - CM - DIRSAO) chargés d'en assurer le déploiement. Il nous a alors été répondu, s'agissant de LAKE, qu'elle était indisponible, et n'avait pu se libérer. Et pour cause :

Le vendredi en question, fuyant la représentation syndicale, LAKE se rendait d'abord au PEI puis au PEP. Interrogée trois fois sur les motifs de sa venue à Saint-François, LAKE assure qu'elle y a été pour « remettre un bon de mission à un agent devant se rendre à Saint-Martin » ! Puis, qu'elle s'est rendue au PEP où BOONE l'a invitée « au pied levé à prendre part à une REUNION D'EQUIPE » (Placement)...

Une DTD se muant donc subitement en bon coursier pour emmener physiquement un bon de mission... **MANTI AY !!!**

Un DAPE organisant ainsi une réunion d'équipe en lieu et place d'une REP absente pour une matinée... **KONPLO A YO !!!**

En réalité, LAKE, ancienne syndicaliste dévoyée (comme son détroqué de mentor, DORSAN), entendait :

- ▶ Effacer toutes les traces de notre passage la veille, et tenter de laver et essorer le cerveau des agents ;
- ▶ Par dessus tout profiter de l'absence de Fabienne EUGENIE, représentante syndicale CGTG au CHSCT, pour tenter de l'invalider ; puisque EID et Regards Croisés étaient au menu de la réunion ;
- ▶ Ré-assoir la légitimité et l'autorité d'un BOONE totalement discrédité après ses multiples dérives !

C'est donc avec une totale légitimité et une pleine autorité de syndicaliste non rampant que notre collègue et camarade Pascal BEAUJOUR s'est insurgé contre le complot ourdi par BOONE et LAKE pour organiser en catimini soit disant une réunion d'équipe placement (puisque'il fallait éviter la présence du représentant UGTG ayant subi les menaces de BOONE), en profitant de la fenêtre de tir offerte par la réunion CHSCT !

C'est de même avec le total soutien de ses collègues que Pascal BEAUJOUR a refusé la présence d'une DTD d'une crasse incompetence tentant de réactiver ses pratiques et manigances de l'époque ASSEDI-DORSAN !

C'est aussi avec une parfaite connaissance des dérives que sous-tend la volonté de LAKE de s'inviter dans des réunions d'équipe que Pascal BEAUJOUR a agi. Non seulement parce qu'il se dit et s'échange des choses en réunion d'équipe qu'il n'appartient pas forcément à la direction locale (DAPE - ADAPE) d'entendre ; a fortiori on gwo soukouyan kon LAKE, missionnée par la direction régionale. De plus - et surtout - Pascal BEAUJOUR n'était pas sans ignorer que la direction de l'ex ANPE a par deux fois tenté (AMORIN et FRANCOIS-JULIEN) d'exiger la remontée vers la DR des comptes-rendus écrits. On devine pourquoi... Ce qu'il ignorait en revanche, c'est que la question de la traçabilité et du contenu des réunions d'équipe et de service a été posée en CDR (comité de direction régionale)...

L'UGTG prend à nouveau à témoin les collègues et les Guadeloupéens sur la politique du dépwa-démizi qu'illustre une nouvelle fois les poursuites disciplinaires lancées contre Pascal BEAUJOUR. ANNOU SONJÉ

: SWIETON n'a cessé de couvrir des coup de poings rageurs et propos de BOONE au motif qu'il « faut le comprendre », et qu'il s'agissait « de réactions humaines » ; avant deux jours plus tard de nous sortir qu'on « ne va pas en faire tout un plat »...

Outre les sales relents de la position de SWIETON, il appartient aux agents et aux militants de relever et d'en tirer d'autres conséquences : n'importe quel membre de l'encadrement pourra faire poursuivre n'importe quel agent au moindre prétexte, à la moindre incartade, à la moindre protestation. En parallèle, il appartiendrait à tous les agents de Pôle Emploi Guadeloupe de la fermer et de se courber : Il en irait ainsi de Pascal BEAUJOUR et du REP indemnisation de Saint-François ; tout comme de la collègue de LOMBA ayant eu à subir les assauts agressifs et la bordée d'insultes d'Aurélio AMORIN pour avoir simplement refusé de rester au-delà de 11H00 le vendredi 09 septembre dernier, en pleine consigne de fermeture des bâtiments et de sortie anticipée pour cause d'alerte cyclonique ; et il en irait de même pour le dirigeant de L'UGTG ayant reçu la menace à peine voilée de DORSAN le matin du vendredi 14 mai, au terme de la signature du protocole d'accord sur les 8 CDD guadeloupéens que SWIETON et la clique aux commandes entendaient jeter à la rue ; dans le silence le plus total et le soutien diffus de « cadres guadeloupéens » ; ochan jodila pour déployer EID, ODIGO, GOA, REPERE, et pour imposer un changement de métier (immédiat pour ceux de la filière Placement, différé pour ceux de la filière Indemnisation) à tous les agents de Pôle Emploi...

L'UGTG Pôle Emploi se félicite de la mobilisation et des expressions de soutien des agents :

- ▶ Elle invite donc tous ses dirigeants, tous ses militants, tous ses adhérents et tous les agents à signer et à faire signer la pétition de soutien de la CGTG en défense et en protection des droits et des militants syndicaux ;
- ▶ Elle invite les collègues du PEP de Saint-François à organiser, sous bannière syndicale, une riposte construite et réfléchie à la répression et à aux dérives auxquelles cette agence sert de laboratoire ;
- ▶ Elle considère comme une provocation inadmissible les poursuites engagées alors que des agents sont quotidiennement menacés, injuriés, agressés en agence tandis qu'une direction composée de lâches et d'incompétents se mure à LOMBA derrière des digicodes (généralisés même pour accéder à l'accueil au RDC !) Rien, sinon la volonté de revanche contre des agents et militants connus, appréciés et respectés TOUPATOU, qui se sont toujours mobilisés contre tous les diktats et autres dérives, ne justifie les poursuites engagées par Pôle Emploi !

DEUX RENDEZ-VOUS sont d'ores et déjà fixés : Au 05 octobre 2011, convocation de Marie Agnès CASTROT ; Au 10 Octobre 2011, convocation de Pascal BEAUJOUR ! I KÉ FO NOU TOUT LA !!!

L'UGTG appelle ses militants et adhérents, les Travailleurs à rester en alerte.

NON À LA RÉPRESSION - SENDIKALIS PA KRIMINÈL !

UGTG Pôle Emploi - Mardi 27 septembre 2011